

# LE PROGRAMME

# PIRATE

Export réalisé le 12/07/2024

**NOS IDÉES VOUS PLAISENT ? PIRATEZ-LES !**



## SOMMAIRE

<b>Éducation, Culture, Recherche et Connaissance libre</b>	.....	<b>3</b>
<b>Renforcer l'autonomie des écoles de 1er Cycle</b>	.....	<b>4</b>





**ÉDUCATION, CULTURE, RECHERCHE ET  
CONNAISSANCE LIBRE**

# RENFORCER L'AUTONOMIE DES ÉCOLES DE 1ER CYCLE

Éducation

Au programme depuis Janvier 2017

*Les écoles primaires doivent comme les collèges et lycées devenir des EPLE (établissements publics locaux d'enseignement) afin de se doter d'un organe de direction à part entière et ne plus être sous la tutelle hiérarchique de l'inspecteur.*

Il faut, pour les écoles de 1er cycle, renforcer l'autonomie, d'une part en terme de structure, avec par exemple une dotation horaire donnée en fonction du nombre d'élèves et non plus en fonction du nombre de classes. Cette dotation permettrait à l'établissement de choisir le nombre de classes à ouvrir, le nombre d'heures par matières, le nombre d'heures pour les projets interdisciplinaires, le nombre de langues et d'options. Cela permettrait également de ne pas regrouper les élèves en fonction de leur âge mais de leurs besoins, et d'offrir un système par modules d'enseignement plus souples qui seront choisis par les élèves en vue de construire leurs propres parcours. D'autre part, en terme de budget, les règles doivent être assouplies. Le fléchage actuel d'un grand nombre de crédits empêche le Conseil d'Administration de décider réellement de l'attribution des crédits alloués, et donc de se donner les moyens de ses choix éducatifs. L'aspect de trésorerie des EPLE devra être centralisé nationalement afin de garantir une juste rétribution budgétaire en fonction des besoins et non des ressources disponibles localement pour contrer le fossé des disparités financières territoriales.